



# LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE



Il y a 3 ans, la précarité étudiante fut au cœur de l'actualité avec l'immolation par le feu d'un étudiant devant le CROUS de Lyon en raison de son **extrême précarité financière**. Depuis, la situation des étudiant-es ne s'est pas améliorée, et a même **empiré en raison de la crise sanitaire, puis de l'inflation**. Le gouvernement, face à cette situation, fait preuve d'un mépris sans précédent pour les étudiant-es et leur situation : entre inaction et simples effets d'annonce, **peu de mesures contre la précarité étudiante ont réellement été prises**.

Comment se matérialise la précarité étudiante ? Bien que nous n'ayons pas de chiffres locaux pour l'UPPA, l'INSEE affirme que **20 % des étudiant-es vivent sous le seuil de pauvreté** à l'échelle nationale. **50 % des étudiant-es sont obligé-es de travailler à côté de leurs études**, en période universitaire et hors alternance, pour survivre. En 2017, **1 étudiant-e sur 4 déclarait ne pas manger à sa faim** et sauter des repas au moins une fois par semaine, à cause de problèmes financiers. Le renoncement à des soins, faute de moyens, est également courant. Par ailleurs, avec la crise sanitaire, puis économique, nombre d'entre-nous ont perdu leur(s) emploi(s) étudiant(s), et donc leur source de revenu ; **se tournant ainsi vers des associations de charité pour se nourrir**.

Vivre dans un logement petit, insalubre, ne pas savoir si on pourra manger le soir, devoir travailler avant ou après les cours, etc, nuisent à la réussite universitaire. **L'amélioration des conditions de vie des étudiant-es est urgente et primordiale, et nécessite des mesures concrètes !**

Face à cela, nous avons des revendications réelles ! Si une large partie des prérogatives en matière de lutte contre la précarité étudiante dépendent du CROUS, **l'UPPA peut agir à son échelle !** Nous lutterons dans les différentes instances et conseils de l'UPPA pour :

- La suppression de la restriction du nombre d'heures de travail pour les personnes détenant un visa étudiant.
- Des dispenses d'assiduité systématiques pour tout-es les étudiant-es salarié-es, pour aller vers l'abrogation de l'assiduité obligatoire.
- La distribution en libre accès, gratuite et systématique de protections hygiéniques dans toutes les toilettes de l'UPPA.
- Le renforcement massif du SUMPPS en termes de moyens, de personnel et de publicisation afin de pouvoir accueillir dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions les étudiant-es qui en ont besoin.
- L'abrogation par l'UPPA de l'arrêté du 19 avril 2019 indexant les frais d'inscription sur l'inflation.
- L'étude d'un nouveau projet d'épicerie solidaire, ouverte à l'ensemble des étudiant-es sans condition de ressource.
- Le paiement de mêmes frais d'inscriptions pour toutes et tous, peu importe la nationalité de l'étudiant-e, ainsi que la diminution des frais, pour aller à terme vers la gratuité des frais d'inscription.

Fort-es de notre engagement quotidien et local depuis plusieurs années, nous accompagnons et aidons les étudiant-es dans leurs dossiers de demande de bourses ou de demandes d'aides exceptionnelles auprès du CROUS de Pau. **Dans cette même logique, nous défendrons les intérêts des étudiant-es les plus pauvres et précaires au sein des conseils.**

**Les 5 et 6 décembre, je vote pour une liste de lutte contre la précarité,  
je vote M22M !**